Portrait de conseiller : Sébastien BUSIRIS



PORTRAIT DE MEMBRE PUBLIÉE LE 31/01/2022

Qui sont les conseillères et conseillers du CESE ? Chaque semaine, retrouvez le portrait d'une ou un membre du CESE : parcours, engagement dans la société civile organisée et ambitions pour leur mandat au sein de la troisième assemblée de la République ... Focus sur celles et ceux qui forment la société agissante.

L'engagement syndical sans faille de Sébastien Busiris l'amène depuis mai 2021 à représenter Force Ouvrière (FO) au CESE où il siège au sein des commissions Affaires Européennes et internationales et Economie et finances.

Une rencontre qui a changé sa vie

Diplômé en sciences économiques, Sébastien Busiris est engagé au Crédit Lyonnais comme chargé de clientèle en 1993. La même année, un délégué de FO vient y présenter son syndicat.

> *« Ma venue au syndicalisme s'est faite par cette rencontre, ce n'était pas ma vocation à l'origine. Je me suis investi au fur et à mesure des enjeux qui me sont tombés dessus. J'ai vraiment eu un parcours de combattant au milieu de catastrophes… ! J'ai rejoint le Crédit Lyonnais alors qu'il risquait de disparaître, j'ai pris mes fonctions à la Fédération FO de la banque après le séisme de la crise des subprimes en 2008. »*

Adhérent depuis 1993 au syndicat FO dont il partage les « *valeurs de liberté et d'indépendance qui correspondent tout à fait à ma façon de penser* », il est élu en 1995 au Comité d'établissement et au CHSCT du Crédit Lyonnais La Défense pour devenir 5 ans après, Délégué Syndical Central FO.
« *J'ai démarré localement avec un parcours -classique- de militant syndical, en étant au plus près des salariés pour être leur porte-parole et pour faire remonter leurs revendications*. »
En 2010, il accède au poste de Responsable de la fédération FO de de la banque des sociétés de crédits et sociétés financières. Il est nommé huit ans plus tard Responsable de la Fédération des Employés et Cadres FO.

Une mobilisation syndicale au scope d'activité très large et international

De par ses nouvelles responsabilités, il intervient au niveau interprofessionnel en participant aux négociations transverses notamment sur le télétravail et le dialogue social.
« *La Fédération des employés et cadres FO se compose de 11 sections fédérales, mes activités vont du secteur de la banque, à celui des compagnies de navigation, de la sécurité sociale, de pôle emploi, des assurances, de l'intérim, des clercs de notaire… soit près de 26 % du secteur privé !* »

> *« Au-delà de représenter l'intérêt des salariés -première tâche d'un syndicaliste- c'est aussi agir pour préserver des secteurs économiques, pour négocier des accords européens, pour créer de nouveaux droits. »*

L'humain coeur de ses réussites

En tant que délégué, il a eu à ses débuts à défendre un cas individuel d'une salariée ayant mis en œuvre une démarche d'adoption à l'étranger. Appelée du jour au lendemain pour aller chercher son enfant, elle avait demandé un congé mais sa hiérarchie locale lui refusait au prétexte que l'agence bancaire aurait du mal à ouvrir le lendemain… « *Cette femme s'est effondrée en me révélant son problème et était prête à démissionner. Ce genre de situation vous marque. Voir le sourire de cette personne lorsqu'elle a eu enfin l'accord de son congé, est une des plus belles victoires que j'ai obtenue, d'abord parce que c'était une des premières, puis parce que c'était pour cette femme quelque chose qui allait changer sa vie* », confie-t-il.
Son deuxième souvenir important relève des négociations pour le Crédit Lyonnais au Ministère des finances à Bercy où les

négociations d'aides financières se chiffraient en dizaines de millions de francs :

> *« Il fallait obtenir la survie de l'entreprise pour ses 30 000 salariés. J'ai eu le sentiment là encore d'avoir été utile à quelque chose d'important ».*

Dernier souvenir important, au comité européen de BNP Paribas, il contribue à la signature d'un accord relatif aux droits pour l'égalité professionnelle dans des pays, qui n'en ont jamais entendu parler ou qui ne veulent pas en entendre parler... « *Obtenir les droits pour les salariés de ces pays, c'est une grande victoire sociale !* »

Un honneur de siéger pour FO au CESE, qui ont, ensemble, une longue et belle histoire

« *Léon Jouhaux, leader historique de FO et prix Nobel de la paix, a été le premier président du CESE, c'est donc un honneur pour moi de siéger au sein de cette assemblée.* »
Pour cette marque de confiance et être le plus efficient possible, il demande à intégrer deux commissions : Affaires Européennes et Internationales, correspondant à ses mandats syndicaux européens et Economie et finance, en lien avec sa formation et parcours professionnel. Il a rejoint la commission temporaire sur l'avis Renforcement de la participation aux élections des instances à gouvernance démocratique. Sébastien Busiris apprécie également la diversité de la composition du CESE, qui constitue une des forces et valeurs ajoutées de l'assemblée.

> *« Vous enrichissez toujours votre opinion lorsque vous la nourrissez d'échanges et de contacts avec autrui, c'est un des avantages du CESE d' « avoir enlevé » les barrières.»*

« *Quand vous travaillez en commission, vous bénéficiez de l'apport de spécialistes sur beaucoup de sujets et cela permet de rendre des avis plus complets et plus éclairés.*»

« Je veux axer mon mandat pour davantage de lisibilité des avis du CESE vers les citoyens »

Sébastien Busiris veut insister sur la qualité des travaux souvent méconnus du CESE :

> *« Je suis sûr que beaucoup de Français seraient surpris de voir que tout un chacun bénéficie, au quotidien, de propositions issues du CESE. »*

C'est pourquoi il prône une prise en compte nécessaire et utile des travaux du CESE à la loi. « *Les Français ont trois lieux de*

représentation, où leur voix est portée : l'Assemblée nationale, le Sénat et le CESE. Le CESE agit aux côtés du Parlement pour faire entendre leurs voix. »

« *Il faut veiller à ce que le CESE reste l'assemblée du temps long pour construire des avis qui ne soient ni restreints, ni précipités, ne pas céder au sensationnel et créer encore un peu plus de choses qui créent une évolution positive pour la société* » conclut-il.



Crédits photo : Katrin Baumann

© - copyright CESE - Octobre 2026